

Déclaration du Gabon
(EPU du Sénégal, Genève, le 21 octobre 2013) 1'20

Madame
~~Monsieur~~ le Président,

Le Gabon voudrait pour commencer souhaiter une chaleureuse bienvenue à la délégation de haut niveau du Sénégal conduite par M. SIDIKI KABA, Ministre de la Justice et féliciter le Sénégal pour la présentation de son rapport dans le cadre du 2^{ème} cycle de l'Examen Périodique Universel.

Le Gabon salue la ratification par le Sénégal de la quasi-totalité des instruments juridiques internationaux et régionaux en matière des droits de l'homme et prend note de la dynamique de coopération du Sénégal avec les mécanismes de promotion et de protection des droits de l'homme des Nations Unies.

Mon pays se félicite de la mise en œuvre par ce pays des recommandations acceptées du premier cycle de l'Examen Périodique Universel.

Le Gabon prend également bonne note de l'engagement du Sénégal de continuer à promouvoir et à protéger tous les droits de l'homme et de lutter contre toutes les formes de discrimination.

Ma délégation voudrait faire au Sénégal les recommandations suivantes :

1. Poursuivre les efforts visant la sensibilisation et la repression de toutes les violences faites aux femmes, en particulier les mutilations génitales féminines.
2. Renforcer l'autonomie administrative et budgétaire du Comité Sénégalais des Droits de l'Homme (CSDH).

Je vous remercie.